



# Le label “Commune Zéro Déchet”

## SIAVED



# Dossier de candidature



<b>AGENDA</b>	<b>EDITION 2025</b>
<b>AVANT LE 06.01.2025</b>	Envoi du dossier de candidature au SIAVED
<b>24 JANVIER 2025</b>	Réunion de lancement au SIAVED
<b>DE JANV À DEC 2025</b>	Accompagnement et mise en place des actions choisies
<b>AVANT LE 19.12.2025</b>	Restitution du dossier bilan au SIAVED
<b>JANV 2026</b>	<b>CÉRÉMONIE DE LABELLISATION</b>



**SIAVED - 5 ROUTE DE LOURCHES - 59282 DOUCHY-LES-MINES  
WWW.SIAVED.FR**



# LE RÈGLEMENT DE PARTICIPATION

Le label « Commune Zéro Déchet » récompense les actions menées par les communes de la CAPH, de la CA2C et de la CAVM en faveur de la réduction et de la gestion optimale de ses déchets. Ce label a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes engageant et/ou ayant engagé des actions sur cette thématique.

## ARTICLE 1

### Le label « Commune Zéro Déchet »

Le SIAVED définit le règlement qui s'impose aux communes participantes et volontaires dans le cadre de l'obtention du label « Commune Zéro Déchet ». Il est garant des niveaux de labellisation et est le seul à pouvoir organiser chaque année l'attribution du label. Il s'engage à fournir les informations, l'accompagnement et la documentation nécessaires à l'obtention du label.

## ARTICLE 2

### L'inscription au label

L'inscription est gratuite et ouverte aux 128 communes sur le territoire du SIAVED. Un dossier de candidature est disponible sur demande et sur <https://www.siaved.fr/label-commune-zero-dechet>. Ce dossier comprend le présent règlement, le descriptif des actions à mener ainsi que la fiche d'inscription.

Les communes souhaitant s'inscrire, s'engagent à envoyer leur dossier de candidature au SIAVED avant le **06 janvier 2025**.

## ARTICLE 3

### Le descriptif des actions

Le descriptif des actions est inclus dans le dossier de candidature.

Un nombre de lucioles est attribué à chacune des actions en fonction de leur niveau de difficulté.

## ARTICLE 4

### L'engagement des communes participantes

Chaque commune participante accepte le présent règlement ainsi que l'ensemble des décisions prises par le SIAVED.

## ARTICLE 5

### Conditions d'attribution du label

Un dossier bilan téléchargeable sur <https://www.siaved.fr/label-commune-zero-dechet> doit être envoyé au Service Sensibilisation et Prévention des Déchets avant le **19 décembre 2025**. Afin d'être validé, il doit être accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées. Certains critères ou actions peuvent être rétroactifs.

## ARTICLE 6

### Procédure d'attribution des différents niveaux de labellisation

A tous les niveaux du label, les communes sont évaluées sur la base des critères définis par le SIAVED.

Un minimum de 30 lucioles est nécessaire pour l'obtention du label.

Trois niveaux de labellisation sont possibles :

- 1er niveau : si le nombre cumulé de lucioles est compris entre 30 et 40 lucioles
- 2ème niveau : si le nombre cumulé de lucioles est compris entre 41 et 55 lucioles
- 3ème niveau : si le nombre cumulé de lucioles est supérieur à 55 lucioles

## ARTICLE 7

### Conditions de reconduction du label – Abandon de la commune

La labellisation est valable 1 an. Chaque commune participante peut proposer sa candidature l'année suivante en pérennisant les actions déjà mises en œuvre et/ou en s'engageant sur de nouvelles thématiques.

**Chaque maire a la possibilité d'annuler sa participation en envoyant un courrier à l'attention de Monsieur Charles LEMOINE, Président du SIAVED.**

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-après, ma candidature pour le label "Commune Zéro Déchet".

J'ai pris connaissance et j'accepte le règlement de participation ci-joint.

Fait à ..... le .....

Madame/Monsieur le Maire  
Signature

**A adresser au :**

SIAVED

Service Sensibilisation et Prévention des Déchets

Label "Commune Zéro Déchet " 2025

5, Route de Louches

59282 DOUCHY-LES-MINES

ou par mail : [prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr)

**avant le 06 JANVIER 2025**

Contact du SIAVED



Service Sensibilisation et Prévention des Déchets

09.70.19.21.70

[prevention@siaved.fr](mailto:prevention@siaved.fr)



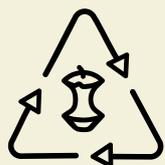
## La commune

Nom de la commune	
Adresse	
Téléphone	
Adresse mail	
Nom du Maire	
Coordonnées mail et téléphonique (si différents de la mairie)	

## Le réfèrent de dossier

Nom et prénom	
Fonction	
Téléphone	
Adresse mail	

## Le service Sensibilisation et Prévention des Déchets



- Compostage (individuel et collectif)
- Le tri des déchets alimentaires
- La gestion des déchets verts
- Le tri des déchets dans les cimetières

### CAPH - CA2C

**Olivier BOUCHET**  
Chargé de Mission  
Sensibilisation et Prévention des Déchets  
☎ 07 60 57 73 45  
☎ 09 70 19 21 73  
SIAVED - E, route de Louches - 52282 DOUCHY-LES-MINES  
N° Vert 0 800 775 537  
www.siaved.fr

### CAVM

**David THIRY**  
Chargé de mission  
Sensibilisation et Prévention des Déchets  
☎ 06 42 16 89 55  
☎ 09 73 44 48 04  
SIAVED - E, route de Louches - 52282 DOUCHY-LES-MINES  
N° Vert 0 800 775 537  
www.siaved.fr



- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- L'opération "Poules Régionales"
- La promotion du zéro déchet (label, familles, écoles)
- Les visites de site, concours dans les écoles
- Les ateliers du savoir-faire et réemploi
- L'éco-consommation
- La tenue de stands d'information

**Laura MUSY**  
Chargée de Mission Sensibilisation et Prévention  
des Déchets  
☎ 06 68 33 51 94  
☎ 09 70 19 21 70  
SIAVED - E, route de Louches - 52282 DOUCHY-LES-MINES  
N° Vert 0 800 775 537  
www.siaved.fr

### CAPH - CA2C

**Damien SANTERRE**  
Coordonnateur Ambassadeurs Prévention et  
Tri des Déchets  
☎ 06 63 36 48 64  
☎ 09 70 19 21 69  
SIAVED - E, route de Louches - 52282 DOUCHY-LES-MINES  
N° Vert 0 800 775 537  
www.siaved.fr



- Le tri des déchets recyclables
- Les animations scolaires
- La sensibilisation en porte à porte
- Le prêt de matériel
- Les amonts de collecte
- Les caractérisations
- La tenue de stands d'information

**Bruno BERTHE**  
Ambassadeur du Tri

**Eponine FRANÇOIS**  
Ambassadeur Prévention et Tri des Déchets

**Sabrino HOLIN**  
Ambassadeur du Tri

### CAVM

**Alexandre LATAWIEC**  
Coordonnateur des Ambassadeurs du tri

**NICOLLIN**

Nicollin SAS  
4 Rue Président Delame Lelièvre  
59800 SAINT-SAULVE  
03 60 21 30 01  
06 80 68 32 10  
www.gtourenicollin.com

## Le descriptif des actions

### AXE : Communication

1



Je communique sur l'une des thématiques de réduction de déchets sur tout type de support de communication

La commune communique par des articles dans son bulletin municipal, son site internet ou tout autre support.

Les thématiques concernées : le gaspillage alimentaire, le compostage, le tri des déchets, les écogestes au bureau, l'interdiction du brûlage des déchets verts, des fêtes de fin d'année écoresponsables, des vacances respectueuses de l'environnement...

*NB : Certaines périodes de l'année peuvent être propices pour accentuer la communication sur certaines thématiques. Ex : Semaine de réduction des déchets en Novembre ou encore la semaine du goût.*

#### Pièce(s) à fournir par la commune :

Une copie des bulletins municipaux ou de tout autre support de communication



Je participe à un « café des communes Zéro Déchet »

Le SIAVED propose régulièrement des réunions en présentiel ou webinaire sur les thématiques abordées dans ce dossier.

La commune s'engage à participer au minimum à une réunion thématique.

*NB : Ces rencontres sont ouvertes aux élus, techniciens et toutes personnes concernées par le sujet.*

2



#### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

3



J'accueille une exposition du SIAVED une fois dans l'année

Le SIAVED dispose de deux expositions empruntables par les communes :

-Le compostage (4 kakémonos ou bâches)

-Le gaspillage alimentaire « En faim de compte, si on jetait moins » (1 panneau de 3mx3m et 4 kakémonos)

*NB : Ces outils sont mis à disposition gratuitement via une convention de prêt à compléter et à renvoyer au minimum 3 semaines avant la date de l'événement.*

#### Pièce(s) à fournir par la commune :

Photos, date et lieu de l'exposition

- J'organise une réunion publique d'information sur le compostage et le tri des déchets alimentaires

Animée par le SIAVED ou par la société Nicollin (secteur CAVM), nous vous proposons d'accueillir une réunion d'information publique sur la gestion des déchets alimentaires. Cette rencontre d'1h30 permettra de sensibiliser la population au compostage et au nouveau geste de tri des déchets alimentaires.



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos, date et nombre de participants

- J'organise une réunion publique d'information sur le tri des emballages

Animée par le SIAVED ou la société Nicollin (secteur CAVM), nous vous proposons d'accueillir une réunion d'information publique sur le tri des déchets recyclables. Cette rencontre d'1h30 permettra de sensibiliser la population aux consignes de tri des déchets.



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos, date et nombre de participants

## AXE : Ma commune engagée

### Sous-Axe : Le gaspillage alimentaire

6



- J'évalue le gaspillage alimentaire produit par le restaurant scolaire

La commune met en place une pesée des déchets alimentaires produits au sein de la restauration scolaire.

Cette pesée distinguera :

- Les restes d'assiettes
- Les restes de plats (nourriture non-servie)
- Les autres déchets

La durée minimale de cette opération de pesée est de 4 jours.

*NB : Le SIAVED peut prêter des outils de pesées aux communes qui le souhaitent (balances, poubelles spécifiques, affichage) ainsi que des tableaux de pesées. Le SIAVED se charge d'analyser ces pesées et de vous fournir les résultats.*

#### Pièce(s) à fournir par la commune :

Les résultats de pesées

- Je mets en place un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire

La commune s'engage à mettre en place des actions spécifiques permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Des opérations de pesées régulières de déchets alimentaires au sein du restaurant scolaire seront mises en place afin d'évaluer le gaspillage alimentaire. Une sensibilisation des élèves et du personnel de restauration vous sera proposée. Le SIAVED vous accompagnera dans une réflexion globale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une discussion pourra être engagée avec le prestataire de restauration.

7



#### Pièce(s) à fournir par la commune :

Les résultats de pesées et le plan d'action de la commune

8

- Je travaille sur le cahier des charges ou la convention de restauration

La commune inclus des clauses spécifiques dans son cahier des charges ou à la convention qui la lie à son prestataire de restauration le cas échéant. Ces clauses doivent porter sur les quantités, la présentation, la commande à l'élément, la prise en compte fine du nombre de repas servis...

#### Pièce(s) à fournir par la commune :

Une copie du cahier des charges ou de la convention



## Sous-Axe : La gestion des déchets verts

- J'adopte un plan de gestion différenciée et intégrée des espaces verts**  
La commune s'engage à faire évoluer la gestion de ses espaces verts vers une gestion durable incluant l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires et une gestion écologique et adaptée à la vocation de chaque espace.

9



### Pièce(s) à fournir par la commune :

Une copie du plan de gestion différenciée et intégrée

10

- Je broie mes déchets de taille**

Le SIAVED vous propose gratuitement des prestations de broyage de vos déchets de taille et d'entretien des arbres et des haies de la commune.

Les communes devront solliciter le SIAVED qui missionnera son prestataire.

### Pièce(s) à fournir par la commune :

Quantité approximative de déchets broyés et photos des opérations

- Je mets à disposition du broyat pour mes habitants**

La commune dispose d'un stock de broyat accessible aux habitants.

Ce produit permettra d'aider les habitants dans la gestion du compostage domestique en complétant leurs apports de déchets alimentaires.

11



### Pièce(s) à fournir par la commune :

Photos des opérations de distribution

## Sous-Axe : Le tri des déchets

12



- Je sensibilise mes agents communaux au tri sélectif et m'assure du respect du tri dans les bâtiments communaux**

La commune s'engage à mettre en place le tri dans la mairie et les services techniques et à former les agents au geste de tri.

*NB : Le SIAVED se propose de former gratuitement vos agents. Des ouistitri sont à votre disposition pour instaurer le tri dans les bureaux administratifs.*

### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

- Je mets en place un point de collecte spécifique**

La commune s'engage à mettre en place au moins un point de collecte spécifique dans l'un des bâtiments communaux (piles, ampoules, bouchons, cartouches d'encre...)

13



### Pièce(s) à fournir par la commune :

Photo du point de collecte

14



- J'organise une collecte de mégots**

La commune s'engage à mettre en place des conteneurs spécifiques pour la collecte de mégots de cigarette.

*NB : Des accompagnements sont proposés par des structures spécifiques telles que Tchaomégot, Ecomégot, Cy-clope...*

### Pièce(s) à fournir par la commune :

Photos des conteneurs mis en place et plan d'action

Je mets en place le tri dans la salle des fêtes et je le fais respecter

15

La commune s'engage à donner aux usagers la possibilité de faire le tri dans la salle des fêtes en mettant à disposition les bacs de collecte nécessaires et un affichage des consignes de tri. Une caution sur la qualité du tri sera appliquée au contrat de location de la salle après délibération au conseil municipal.

*NB : Le SIAVED vous propose un inventaire du parc de bacs de collecte pour l'ensemble des structures communales.*



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Une copie du contrat de location et de la délibération du conseil municipal

16

Je mets en place le tri dans le complexe sportif

La commune s'engage à installer des points de collecte pour le tri dans ses complexes sportifs aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Ils devront être visibles et accessibles, avec un affichage des consignes de tri.



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos du lieu concerné et indicateur(s) interne(s) au SIAVED

J'instaure le tri des déchets dans le(s) cimetière(s)

La commune instaure les nouvelles consignes de tri proposées par le SIAVED dans son cimetière. Celles-ci permettent de séparer les flux de déchets produits et de les valoriser : pots de fleurs, terreau, végétaux...

La commune assure la bonne gestion des conteneurs de tri mis en place dans le ou les cimetières communaux, à savoir :

- Leur bonne mise à disposition des usagers
- La présence de chaque signalétique associée aux conteneurs
- Signaler au SIAVED toute dégradation occasionnée sur un conteneur

*NB : Le SIAVED propose un accompagnement spécifique pour assurer la gestion optimale des déchets issus des cimetières. Le matériel et la signalétique sont fournis par le SIAVED.*

17



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos des installations et indicateur(s) au SIAVED

18

Je mets en place le tri dans les espaces extérieurs

La commune s'engage à installer des points de collecte pour le tri des déchets dans un ou des espaces publics extérieurs tels que les parcs, bases de loisirs, étangs... Ils devront être visibles, clairs et accessibles.

*NB : Cette compétence dépend de la collectivité.*



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos des installations et indicateur(s) au SIAVED



J'organise une manifestation écoresponsable

La commune s'engage à mettre en place le tri des déchets lors des événements communaux et à optimiser leur gestion. Une réflexion pourra être engagée sur la réduction des déchets issus de ces manifestations (déchets de restauration, réduction des emballage...)

*NB : Le SIAVED met à disposition du matériel. La demande devra être formulée via une convention de prêt à transmettre au minimum 3 semaines avant l'événement.*

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos de la manifestation concernée et indicateur(s) interne(s) au SIAVED

20

Je nomme un référent ambassadeur du tri dans ma commune

La commune s'engage à nommer une personne référente sur la thématique du tri (élu, technicien, habitant engagé...). Ce référent sera formé par nos équipes aux gestes de réduction et de tri des déchets. Il sera également convié à des réunions collectives et visites de sites regroupant l'ensemble des référents des communes volontaires.

Ses missions seront :

- Etre l'interlocuteur privilégié pour les équipes du SIAVED
- Informer la population et tous les acteurs communaux concernés
- S'assurer du bon usage des équipements mis en place
- Faire respecter le tri des déchets

La commune s'engage à instaurer une communication spécifique afin de mettre en avant le rôle de ce référent.

*NB : Une charte d'engagement de l'« Ambassadeur du tri communal » est disponible auprès des équipes du SIAVED.*

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

L'identité du référent et une copie de tout type de support de communication utilisé pour en informer le public concerné

Sous-Axe : L'éco-consommation

Je programme automatiquement les imprimantes des services communaux en noir/blanc et recto/verso

La commune s'engage à paramétrer toutes les imprimantes des services communaux pour des impressions en noir et blanc et en recto/verso afin de limiter la consommation d'encre et de papier.

La commune encourage fortement son personnel à réutiliser les impressions comme brouillon et l'incite à n'imprimer que les documents nécessaires.

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Déclaration sur l'honneur

21



22

Je mets à disposition des autocollants « stop-pub » auprès des habitants

La commune s'engage à diffuser largement l'autocollant « stop-pub » et à disposer d'un stock pour les habitants.

*NB : Des autocollants « stop-pub » sont disponibles auprès du SIAVED sur demande*

**Indicateur(s) interne(s) au SIAVED**

J'accueille un atelier du savoir-faire

La commune s'engage à accueillir un atelier proposé par le SIAVED et à communiquer sur cet événement.

*NB : Ces ateliers visant à sensibiliser la population à la réduction des déchets sont animés par des prestataires missionnés par le SIAVED. Les thématiques proposées sont : le Repair'Café, la fabrication de produits d'entretien ou de cosmétiques au naturel, la couture zéro déchet...*

23



**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos de l'événement et indicateur(s) interne(s) au SIAVED

24

Je possède des gobelets réutilisables

La commune s'engage à posséder ses propres gobelets réutilisables et à les mettre à disposition de ses structures et de ses associations.

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos et preuve d'achat



25



J'utilise de la vaisselle réutilisable lors des réunions

La commune s'engage à mettre à disposition uniquement de la vaisselle réutilisable lors de ses réunions (tasses à café, verres, carafes à eau...)

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos de la vaisselle utilisée

26

J'achète des produits écolabellisés

La commune s'engage à privilégier la commande de produits bénéficiant d'un label environnemental pour l'achat de ses fournitures administratives, ses produits d'entretien, de bricolage ou encore sa restauration.

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Listing et factures des produits concernés



## AXE : Mon école engagée

27

- Mon école a bénéficié d'une intervention des ambassadeurs du tri

La commune s'engage à communiquer auprès de son.ses établissements scolaires accueillant des primaires les interventions proposées par le SIAVED.

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED



- Mon école trie les déchets

La commune s'engage à recueillir les informations nécessaires à la gestion optimale des déchets issus des écoles (système de tri dans la cour de récréation, ouistitri disponibles dans les classes, bacs de tri sélectif...)

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED

28



29

- Mon école participe à un jeu concours proposé par le SIAVED

La commune s'engage à communiquer auprès de son.ses établissements scolaires la possibilité de participer aux différents jeux concours proposés par le SIAVED.

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED



- Mon école participe aux opérations du type "Nettoyons la nature"

La commune s'engage à encourager son.ses établissements scolaires à participer aux opérations du type « Nettoyons la nature ».

**Pièce(s) à fournir par la commune :**

Photos des différentes opérations

30



## AXE : Ma population engagée

31

○ J'augmente la qualité du tri dans ma commune

Lors des opérations de contrôle des Ambassadeurs du Tri, des étiquettes de couleurs sont apposées sur les bacs :

- Verte : aucune erreur de tri
- Orange : erreurs acceptables. Des explications sont apportées sur l'étiquette
- Rouge : Refus de collecte. Le bac n'est pas ramassé.



Le niveau d'engagement est défini en fonction du pourcentage de bacs sans erreur de tri (étiquettes vertes apposées lors des amonts de collecte).

- 30 % des bacs contrôlés ont reçu une étiquette verte
- 45 % des bacs contrôlés ont reçu une étiquette verte
- 60 % des bacs contrôlés ont reçu une étiquette verte



### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

○ Ma population participe activement au déploiement du tri à la source des déchets alimentaires

Ma commune s'engage à communiquer les solutions proposées par le SIAVED dans le cadre du déploiement du tri à la source des déchets alimentaires et à diffuser une enquête auprès de ses habitants afin de recueillir des données sur la valorisation des déchets alimentaires.

*NB : L'enquête est disponible sous forme de QR-Code (numérique). Ex : Elle pourra être diffusée dans les bulletins municipaux ou sur le site internet communal.*

### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

32



33

○ Au moins une famille résidant dans ma commune participe au défi « Famille Zéro Déchet »

La commune s'engage à communiquer auprès de ses habitants la proposition de participation au défi « Famille Zéro Déchet » proposé par le SIAVED. Au moins une famille résidant dans la commune y participe.



### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

## AXE : Mes artisans/commerçants engagés

34



- Je fais la promotion de l'accompagnement du SIAVED proposé aux commerçants

La commune s'engage à diffuser l'information relative à l'accompagnement du SIAVED auprès de ses commerçants.

*NB : le SIAVED propose un accompagnement spécifique des commerçants visant à réduire les déchets issus de leur activité et à encourager le changement de comportement des clients.*

### Pièce(s) à fournir par la commune :

Une copie du support utilisé

- Au moins 1/3 des commerçants de ma commune sont engagés

La commune dispose d'au moins 1/3 de ses commerçants engagés dans la démarche.

35



### Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

## AXE bonus : Mes initiatives locales

36



- Toute action visant à réduire les déchets communaux et/ou issus des habitants sera valorisée

### Pièce(s) à fournir par la commune :

Photos et détails de l'action menée

## Merci de cocher les actions choisies

### Axe : Communication

- 1  Je communique sur l'une des thématiques de réduction des déchets sur tout type de support de communication  
 Copie des bulletins municipaux ou de tout autre support de communication
- 2  Je participe à un "café des communes Zéro Déchet"  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 3  J'accueille une exposition du SIAVED une fois dans l'année  
 Photos, date et lieu de l'exposition
- 4  J'organise une réunion publique d'information sur le compostage et le tri des déchets alimentaires  
 Photos, date et nombre de participants
- 5  J'organise une réunion publique d'information sur le tri des emballages  
 Photos, date et nombre de participants

... / 7

### Axe : Ma commune engagée

- 6  J'évalue le gaspillage alimentaire produit par le restaurant scolaire  
 Résultats de pesées
- 7  Je mets en place un plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire  
 Résultats de pesées et copie du plan d'action
- 8  Je travaille sur le cahier des charges ou la convention de restauration  
 Copie du cahier des charges ou de la convention
- 9  J'adopte un plan de gestion différenciée ou intégrée des espaces verts  
 Copie du plan de gestion différenciée et intégrée
- 10  Je broie mes déchets de taille  
 Quantité approximative de déchets broyés et photos des opérations
- 11  Je mets à disposition du broyat pour mes habitants  
 Photos des opérations de distribution
- 12  Je sensibilise mes agents communaux au tri sélectif et m'assure du respect du tri dans mes bâtiments communaux  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 13  Je mets en place un point de collecte spécifique  
 Photo du point de collecte
- 14  Je mets en place une collecte de mégots de cigarette  
 Photos des conteneurs mis en place et plan d'action
- 15  Je mets en place le tri dans la salle des fêtes et je le fais respecter  
 Copie du contrat de location et de la délibération du conseil municipal
- 16  Je mets en place le tri dans le complexe sportif  
 Photos du lieu concerné et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 17  J'instaure le tri des déchets dans le cimetière  
 Photos des installations et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 18  Je mets en place le tri des déchets dans les espaces extérieurs  
 Photos des installations et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 19  J'organise une manifestation écoresponsable  
 Photos de la manifestation concernée et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 20  Je nomme un référent ambassadeur du tri dans ma commune  
 Identité du référent et copie du support utilisé pour informer le public concerné
- 21  Je programme automatiquement les imprimantes des services communaux en noir/blanc et recto/verso  
 Déclaration sur l'honneur
- 22  Je mets à disposition des autocollants "Stop-Pub" auprès de mes habitants  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 23  J'accueille un atelier du savoir-faire  
 Photos de l'événement et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 24  Je possède des gobelets réutilisables  
 Photos et preuve d'achat
- 25  J'utilise de la vaisselle réutilisables lors des réunions  
 Photos de la vaisselle utilisée
- 26  J'achète des produits écolabellisés  
 Listing et factures des produits concernés

... / 41

## Axe : Mon école engagée

- 27  Mon école a bénéficié d'une intervention des ambassadeurs du tri  
 Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 28  Mon école trie ses déchets  
 Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 29  Mon école participe à un jeu concours proposé par le SIAVED  
 Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 30  Mon école participe aux opérations du type "Nettoyons la nature"  
 Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED

... / 8

## Axe : Ma population engagée

- 1 à 3 31  J'augmente la qualité du tri dans ma commune  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 1 à 3 32  Ma population participe activement au déploiement du tri à la source des déchets alimentaires  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 33  Au moins une famille résidant dans ma commune participe au défi "Famille Zéro Déchet"  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

... / 3 à 7

## Axe : Mes artisans/commerçants engagés

- 34  Je fais la promotion de l'accompagnement du SIAVED proposé aux commerçants  
 Photos et indicateur(s) interne(s) au SIAVED
- 35  Au moins 10 % des commerçants de ma commune sont engagés dans le dispositif  
 Indicateur(s) interne(s) au SIAVED

... / 3

## Axe : Mes initiatives locales

- 36  Toute action visant à réduire les déchets communaux et/ou issus des habitants sera valorisée

... / 1 à 3

Total 



### Pour vous aider

Boîte à outils du label  
"Commune Zéro Déchet" SIAVED

Articles prérédigés, réglementation, plaquettes d'information du SIAVED, plaquettes de nos partenaires (ADEME, CERD, DREAL, FNE...), outils de communication, logos, informations diverses...



Détails de l'opération sur <https://www.siaved.fr/label-commune-zero-dechet>

## Formulaire de droit à l'image

Dans le cadre de votre candidature pour l'obtention du label «Commune Zéro Déchet», nous vous invitons à compléter le formulaire du droit à l'image suivant :

Je soussigné (e) Mr/Mme .....  
Maire de la Commune de .....

Accepte que ma commune ainsi que l'ensemble de son personnel participent aux prises de vues (photos et vidéos) et de son réalisées par le SIAVED dans le cadre de la labellisation "Commune Zéro Déchet"

Et

autorise le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets), à publier ces images et enregistrements sonores sur tout support destiné à un usage de communication externe (diffusion de film promotionnel, de plaquettes informatives du Syndicat, mise en ligne sur le site internet, usages collectifs, autres usages institutionnels, usage de communication externe de l'institution,...).

Je m'engage à ne pas tenir responsable le photographe ou le réalisateur ainsi que ses représentants et toute personne agissant avec sa permission en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Je déclare être apte à signer ce formulaire. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation.

Le .....  
Signature du Maire  
Précédée de la mention "Lu et approuvé"